

SENEGAL :
AIDE-MEMOIRE DE LA MISSION DE PREPARATION DU RAPPPORT
D'ACHEVEMENT DU PROJET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

I. RESUME ANALYTIQUE

1.1 Une mission du Fonds africain de développement (FAD) composée de M. A. EYEGHE, Socio-économiste au Département du Développement Humain (OSHD) à Tunis, chef de mission, Mme J. NZEYIMANA, Spécialiste en micro finance au Département OSHD, Mme Rokhaya TRAORE, Socio-économiste, au Bureau régional du Groupe de la Banque africaine de développement à Dakar (SNFO), Mme Maïmouna Sidibé DIOUF, Spécialiste en Infrastructures au Bureau SNFO, et M. M. MBAYE, Spécialiste en acquisitions au Bureau SNFO, a procédé du 14 au 28 octobre 2007 à la préparation du rapport d'achèvement du Projet de lutte contre la pauvreté (PLCP). La mission a été effectuée conjointement avec le Fond Nordique de Développement (FND), qui a cofinancé le PLCP, et était représenté par Mme M. JAGERHORN, Directeur régional Afrique.

1.2 La mission a été reçue par Mme Awa NDIAYE, Ministre de la Famille et de l'Entreprenariat féminin, et M. Mare LO, Directeur de cabinet de la Ministre de la Solidarité nationale. Elle a également rencontré la Directrice du PLCP, le Coordonnateur de la Cellule de suivi opérationnel des projets et programmes de lutte contre la pauvreté, les partenaires d'exécution du projet, et M Arona FALL, Assistant au Représentant résident du PNUD. La mission a également visité des réalisations du projet dans les régions de Dakar, Thiès et Diourbel. Au cours de ces visites, elle a discuté avec des bénéficiaires du projet.

1.3 L'analyse de l'exécution du projet révèle que les objectifs initiaux ont été globalement atteints, voire dépassés. Toutes les activités de sensibilisation et d'IEC ont été réalisées, les infrastructures sociocommunitaires prévues ont été réalisées, équipées et mises en service, les équipements post-récolte destinés à l'allègement des tâches des femmes ont été acquis et livrés aux bénéficiaires, les activités de micro finance ont permis de financer plus de 52 000 projets touchant environ 90 000 personnes, les programmes d'alphabétisation prévus ont été exécutés, et les ouvrages d'hydraulique initialement prévus ont été installés et mis en service. Cependant, le projet a connu des retards dans sa mise en œuvre, qui se sont traduits par deux prorogations d'une durée totale de 18 mois pour les activités financées par le FAD. En ce qui concerne le volet micro finance, plus de 95% des prêts financés ont été remboursés par les clients, mais la plupart des SFD n'ont pas reversé l'intégralité des montants recouverts sur le compte du projet. Le montant des arriérés (capital et intérêts dus) est de 622 millions FCFA. Dans le domaine de l'hydraulique, un programme additionnel de réalisation d'ouvrages a été lancé à la suite d'un prêt complémentaire du Fonds nordique de développement. La quasi-totalité des travaux concernant ce programme additionnel sont achevés et la livraison des dernières installations aux bénéficiaires est prévue dans un délai maximum d'un mois. En vue de la clôture définitive du projet, le FND a recommandé la réalisation de l'audit du compte spécial FND et le processus de sélection du cabinet d'audit est en cours.

1.4 Au terme de son séjour, la mission a organisé une réunion de synthèse à la Direction de la Coopération Economique et Financière du Ministère de l'Economie et des Finances au cours de laquelle les résultats obtenus ont été discutés avec les représentants de la partie sénégalaise et les responsables du projet. Le présent aide-

mémoire résume les conclusions et recommandations de la mission, qui seront soumises à l'approbation de la Haute Direction de la Banque. La mission remercie les autorités Sénégalaises ainsi que les responsables du projet pour l'accueil qui lui a été réservé et pour les dispositions prises pour le bon déroulement de ses activités.

II. DESCRIPTION ET DONNEES DE BASE DU PROJET

2.1 Objectifs et description du projet

L'objectif général du projet est de contribuer à réduire la pauvreté au Sénégal. Les objectifs spécifiques sont : (i) élever le niveau éducatif, les compétences techniques et professionnelles et les capacités d'auto-promotion des groupes cibles ; (ii) accroître leurs capacités de générations de revenus ; et (iii) favoriser l'accès aux services de base. Le projet comprend les quatre composantes suivantes : (i) Renforcement des capacités des bénéficiaires et des partenaires ; (ii) Microfinance et appui aux activités génératrices de revenus ; (iii) Infrastructures, équipements et hydraulique villageoise ; et (iv) Gestion du Projet.

2.2 Données de base du projet

a)	Numéro du don FAT	:	2100155000305
b)	Montant du don FAT	:	1,75 millions d'UC
c)	Numéro du prêt FAD	:	2100150000874
d)	Montant du prêt FAD	:	10 millions d'UC
e)	Montant du prêt FND initial	:	5 millions d'UC
f)	Montant du prêt FND additionnel	:	2,5 millions d'UC
g)	Montant de la contribution du Gouvernement	:	1,85 millions d'UC
h)	Date de signature (Don FAT et Prêt FAD)	:	19/08/1999
i)	Date d'entrée en vigueur (Don FAT)	:	19/08/1999
j)	Date d'entrée en vigueur (Prêt FAD)	:	09/02/2001
k)	Date de signature du prêt FND initial	:	25/05/1999
l)	Date de signature du prêt FND additionnel	:	10/2004
m)	Coût total du projet	:	21,1 millions d'UC
n)	Date initiale de clôture du projet	:	31 décembre 2004
o)	Date du premier décaissement	:	06/04/2001
p)	Date du dernier décaissement	:	10/07/2006
q)	Taux de décaissement du Don FAT	:	99,99%
r)	Taux de décaissement du Prêt FAT	:	99,98%
s)	Taux de décaissement du Prêt FND	:	99,9%
t)	Nombre de prorogations	:	02

III. ANALYSE DE L'EXECUTION DU PROJET

3.1 Description des activités et réalisations

3.1.1 L'état de réalisation physique des activités du projet est présenté par composante dans les paragraphes qui suivent.

Composante I : Renforcement des capacités des bénéficiaires et des partenaires

Sous composante Sensibilisation, Alphabétisation fonctionnelle et IEC

3.1.2 Le projet prévoyait dans ses objectifs de financer des activités d'information et de sensibilisation. Ces activités étaient destinées à environ 36 000 bénéficiaires potentiels et partenaires dans la zone du projet, et devaient être exécutées par des ONG. Les campagnes menées par le projet ont permis de sensibiliser environ 325 000 personnes dont 57% de femmes. Elles ont contribué à faire connaître aux bénéficiaires potentiels les opportunités offertes par le projet, les procédures et les modalités de participation. Les 5 ateliers prévus pour informer les partenaires d'exécution et les représentants des services déconcentrés et des organisations de base, sur les mécanismes de collaboration avec le projet ont été organisés. De même, le projet a mis en œuvre un plan de communication qui a permis d'améliorer sa visibilité et de combler le manque d'information des bénéficiaires potentiels. Les réalisations suivantes ont été effectuées par le projet dans ce cadre : production de films documentaires et de publi-reportages sur le projet, impression de plus de 2000 plaquettes d'information sur le projet, édition d'environ 12000 affiches thématiques et 610 boîtes à images avec des slogans traduits dans les langues nationales du pays, production des sketches à la radio dans les langues nationales sur les activités du projet.

3.1.3 Le projet prévoyait également d'organiser des sessions d'alphabétisation fonctionnelle afin : (i) d'élever le niveau de connaissances des bénéficiaires en lecture, en écriture et en calcul de base et (ii) de traiter divers thèmes d'IEC tels que la prise en charge des aspirations et contraintes du milieu, l'hygiène, la santé de la femme incluant les mutilations génitales faites aux femmes, le développement de l'enfant, l'utilisation de la thérapie de réhydratation orale et des vaccinations, la gestion financière et matérielle, le leadership et la dynamique de groupe, l'étude de faisabilité et les projets générateurs de revenus, la démocratie, les droits humains et la gestion rationnelle des ressources naturelles. L'objectif initial, qui était d'alphabétiser 36 000 bénéficiaires, a été atteint avec plus de 84% de femmes. Le projet a financé la production d'environ 144000 manuels et la formation initiale ou le recyclage des 40 formateurs prévus et de 1200 facilitateurs sur un objectif initial de 600.

Sous-composante : Renforcement des capacités des partenaires du projet

3.1.4 Le projet prévoyait de financer dans cette sous composante des activités de renforcement des capacités des partenaires institutionnels et des partenaires d'exécution du projet. En ce qui concerne les partenaires institutionnels, il s'agissait notamment d'améliorer les capacités de conception, de mise en œuvre et de suivi des projets et programmes de lutte contre la pauvreté du Bureau de coordination et de suivi des projets et programmes, de la Direction du bien-être familial, et de la Direction du développement communautaire du Ministère chargé du développement social ainsi que celles de la Direction de la prévision et de la statistique du Ministère de l'économie et des finances. Pour les partenaires d'exécution, il s'agissait : (i) d'appuyer par des formations les Structures financières décentralisées (SFD) pressenties pour offrir des services de micro finance dans les zones du projet afin de développer les compétences de leurs ressources humaines et de contribuer à l'amélioration de la gamme de services financiers offerts aux groupes vulnérables ; et (ii) de financer des activités de formation en faveur du personnel des 30 ONG partenaires sur divers thèmes liés au développement, au genre, ou à gestion durable des équipements et des infrastructures communautaires.

3.1.5 Les équipements (véhicules et matériels informatiques) prévus pour les partenaires institutionnels aux bénéficiaires, notamment les Centres d'Expansion Rurale Polyvalents, la Direction de la Prévision et de la Statistique, la Cellule de suivi

opérationnel des projets et programmes de lutte contre la pauvreté, la Direction de la Stratégie du Développement Social et la Direction de Développement Communautaire ont été acquis. Le personnel de l'agence d'exécution du projet a également bénéficié des formations financées par le projet. Les appuis suivants ont été apportés par le projet aux partenaires d'exécution : formation d'environ 400 membres des ONG et SFD en micro finance, en gestion de projets et dans l'approche genre, formation de 2450 personnes pour la mise en place et la gestion des CLEC, formation des formateurs des Serignes Daaras, formation des membres des comités de gestion des infrastructures sociocommunautaires, et formation des personnes-ressources des ateliers thématiques des cases foyer en couture, coiffure, teinture, saponification, et agroalimentaire.

Composante II : Micro finance et appui aux activités génératrices de revenus

3.1.6 Dans le cadre de cette composante, il était prévu de financer des activités destinées à augmenter les revenus des bénéficiaires par l'offre de services de proximité en matière de micro finance. Un fonds de crédit devait être mis en place pour financer, par le biais des structures financières décentralisées (SFD), des microprojets et activités génératrices de revenus développées par les bénéficiaires dont au moins 50% de femmes. Des services d'accompagnement, fournis par des ONG et comprenant la formation sur l'utilisation du crédit, l'épargne, la gestion des microprojets, la commercialisation et d'autres thèmes visant le développement des capacités techniques et professionnelles des bénéficiaires, devaient être également financés par le projet.

3.1.7 Le projet a procédé au recrutement de 18 ONG et de 15 SFD pour l'exécution des activités de micro finance dans sa zone d'intervention. Le projet a permis la création de 22 CAPEC, dont seulement 2 ont été agréées, les agréments de 3 autres sont en cours de signature. Le montant total des ressources mis à la disposition du projet pour les activités de micro finance est de 2 369 125 885 FCFA, dont 1 075 101 840 FCFA pour le FAD et 1 294 024 045 FCFA pour la contrepartie nationale. Le montant total alloué par le projet aux SFD est de 2 621 180 920 FCFA et se répartit comme suit : 2 369 125 885 FCFA provenant du FAD et de la contrepartie nationale, 230 000 000 FCFA de crédits recouverts et réinjectés, et 22 055 035 FCFA d'intérêts créditeurs. Le nombre de projets financés s'élève à 52 645 dont 486 CLEC, pour un montant global de 3,131 milliards FCFA et pour environ 90 000 personnes dont 66% de femmes. A ce jour, le montant reversé par les SFD pour la reconstitution du Fonds de crédit est de 1,9 milliards soit 85% du montant global.

3.1.8 Le montant des arriérés (capital et intérêts) dus par les SFD est de 622 millions de FCFA. Plus de 95% des prêts financés ont été remboursés par les clients, mais la plupart des SFD n'ont pas reversé l'intégralité des montants recouverts dans le compte du projet. Il s'agit de : (i) ASACASE pour un montant de 167 millions FCFA ; (ii) UMECUDEF pour un montant de 83 millions FCFA ; (iii) RECEC pour un montant de 82 millions FCFA ; (iv) CMS pour un montant de 22,7 millions FCFA ; (v) MECGAF pour un montant de 119 millions FCFA ; (vi) UMEC SEDHIOU pour un montant de 95,7 millions FCFA ; (vii) FNGPF pour un montant de 42,2 millions FCFA ; (viii) COCOGES pour un montant de 4,9 millions FCFA ; (ix) MECA pour un montant de 4,7 millions FCFA ; (x) GEC KOUSSANAR pour un montant de 4,9 millions FCFA ; et (xi) ACEP pour un montant de 4,9 millions FCFA. Il a été convenu de : (i) obtenir des SFD le reversement immédiat dans le compte du projet des montants déjà recouverts ; et (ii) de faire pression sur les SFD pour poursuivre le recouvrement des sommes dues par les bénéficiaires.

Composante III : Infrastructures, Equipements et Hydraulique villageoise

Sous-composante Infrastructures et équipements sociocommunautaires

3.1.9 Les activités prévues dans cette sous-composante comprenaient : (i) la réalisation d'études de faisabilité financière et technique ; (ii) la construction d'infrastructures sociocommunautaires ; (iii) l'installation de moulins, décortiqueuses à céréales, batteuses, séchoirs de poisson, de légumes et/ou de fruits, l'acquisition de charrettes, et la mise en place de banques de céréales ; et (iv) l'acquisition des services de spécialistes. Le projet devait également financer la formation des bénéficiaires à la gestion et à l'entretien durables des infrastructures et des équipements mis en place.

3.1.10 Le projet a signé avec l'AGETIP une convention de maîtrise d'ouvrage déléguée pour la réalisation des études techniques et architecturales ainsi que le suivi des travaux des infrastructures socio communautaires. Le projet a également signé avec AFCO et SISMAR deux marchés pour l'acquisition des équipements socio communautaires d'allègement des travaux domestiques (moulins, équipements pour le séchage ou la transformation des fruits et légumes, équipements pour le séchage de poissons, etc.). Les réalisations du projet sont : 336 moulins, 16 décortiqueuses à mil, 12 décortiqueuses à fonio, 12 batteuses, et 216 charrettes à traction équine ou asine. Tous les équipements sont en service et les bénéficiaires ont été formés par les fournisseurs à leur utilisation.

Sous-composante Hydraulique villageoise

3.1.11 Les activités prévues dans cette sous-composante devaient être entièrement financées par le Fonds nordique de développement (FND). Il s'agit de : (i) l'aménagement de points d'eau potable ; (ii) la fourniture d'un stock de pièces détachées et des trousseaux d'outils pour la réparation et l'entretien des équipements ; (iii) la réalisation des études techniques et des travaux de génie civil ; (iv) la formation technique et en gestion nécessaires à la pérennisation ; et (v) l'acquisition des services de spécialistes.

3.1.12 Les services pour la réalisation des études ainsi que le contrôle des travaux ont été acquis. Les entreprises chargées de la réalisation des travaux ont été recrutées, ainsi que les fournisseurs des équipements. Le projet a réalisé 37 électropompes solaires, 35 électropompes thermiques, 120 pompes manuelles. Il a également acquis un lot de pièces de rechange. Tous les équipements sont en service, les bénéficiaires ont été formés à leur utilisation, et des comités de gestion des ouvrages ont été mis en place.

3.1.13 Pour répondre aux besoins des populations-cible, une extension du prêt du FND a été signée entre l'Etat sénégalais et le Fonds nordique de développement. Ce programme additionnel concerne la réalisation de 62 puits, 53 réseaux ou mini-réseaux d'adduction d'eau potable, 62 latrines, 25 électropompes thermiques, 15 électropompes solaires, et 62 pompes manuelles. Dans la quasi-totalité des sites, les travaux et l'installation des équipements ont été réalisés, et la formation des bénéficiaires à l'utilisation des installations ainsi que la mise en place des comités de gestion ont été réalisées. La mission a recommandé au Ministère de la solidarité nationale d'accélérer le processus de livraison des ouvrages aux bénéficiaires.

Sous-composante Cases-foyers et garderies socio-éducatives

3.1.14 Les activités du projet dans cette sous-composante comprenaient principalement : (i) la construction ou réhabilitation de 15 cases-foyers ; (ii) la construction ou réhabilitation d'environ 40 garderies socio-éducatives ; (iii) la fourniture du mobilier, des équipements et du matériel pédagogique ; et (iv) la formation de 372 membres des comités de gestion villageois et de 40 auxiliaires de garderie.

3.1.15 La maîtrise d'ouvrage déléguée a été confiée à l'AGETIP qui a procédé au recrutement des entreprises chargées de la réalisation des travaux ainsi qu'à la supervision des travaux de construction. Le projet a réalisé : 16 cases foyers, 14 cases des tout petits, 14 cases de santé. Tous les ouvrages ont été équipés, livrés et mis en service. Les animateurs des cases-foyers ont été formés. Les cases foyers constituent des incubateurs de projets, ils assurent la formation et la production de biens, afin d'assurer l'autonomie économique des populations en général et des femmes en particulier. L'Agence nationale de la case des tout-petits a apporté son appui dans la formation des responsables et des membres des comités de gestion des cases des tout-petits. Pour les cases de santé, la formation des agents de santé communautaire et des matrones a été réalisée par les infirmiers et les sages-femmes des postes de santé les plus proches des lieux d'implantation des cases de santé. Le projet a également financé des formations thématiques à l'attention des personnes-ressources des cases foyers dans les domaines de la coiffure, de la couture, de la teinture, de la savonnerie, des techniques de transformation agro-alimentaire et de l'informatique. Elle a également noté une implication effective des élus dans la gestion des infrastructures. Cependant, la mission a relevé un manque de synchronisation entre la période de formation des membres des comités de gestion des ouvrages et la livraison des ouvrages aux bénéficiaires dans certains.

Composante IV : Gestion du projet

3.1.16 Le rapport d'évaluation prévoyait la prise en charge par le projet des coûts de fonctionnement du bureau national de gestion du projet basé à Dakar et des cinq unités régionales de gestion du projet. Il était également prévu le financement avec les ressources du projet du matériel roulant, des équipements informatiques, du mobilier et matériel de bureau, et des frais d'entretien et de réparation du matériel et des équipements acquis.

3.1.17 Le personnel du projet comprenant une directrice, 4 responsables de composantes, 5 coordonnateurs, 5 assistants, un administrateur gestionnaire, un comptable, 8 secrétaires et 8 chauffeurs, a été recruté et pris en charge par le projet. Compte tenu du volume et de la complexité des acquisitions qui étaient prévues, l'absence d'un chargé des acquisitions a constitué un handicap pour le projet. Les locaux du projet au siège et dans les régions de la zone de couverture ont été réhabilités et équipés par le projet. Les principaux équipements sont : 11 véhicules, 20 motos, 23 ordinateurs, 20 imprimantes, 12 onduleurs, le mobilier de bureau et le matériel de reprographie. Le projet disposait d'un manuel des opérations et des procédures administratives et financières, et d'un système informatisé de gestion comptable et financière. La gestion du projet est jugée globalement satisfaisante, et le projet a régulièrement transmis à la Banque les rapports d'avancement trimestriels ainsi que les rapports annuels d'audit.

Tableau 3.1 : Etat d'exécution en termes de résultats (en %)

Composante	% atteint lors de la dernière supervision	% atteint au moment de la présente mission	Explication
Composante I : Renforcement ces capacités des bénéficiaires et des partenaires	96	100	Objectif atteint
Composante II : Micro finance et AGR	93	97	
Composante III : Infrastructures, équipements et hydraulique villageoise	97	100	Objectif atteint
Composante IV : Gestion du projet	98	100	Objectif atteint
Moyenne	96%	99,25%	

3.2 Progrès vers la réalisation des indicateurs ciblés

3.2.1 Au cours de l'exécution des activités, des progrès ont été réalisés vers l'atteinte des objectifs initiaux du projet, mais tous les objectifs ne sont pas atteints. En dépit des performances réalisées par le projet dans ses zones d'intervention, l'objectif sectoriel qui était de contribuer à la réduction de la pauvreté en diminuant le taux d'incidence de la pauvreté au niveau national de plus de 32% à moins de 30% n'est pas atteint. En effet, l'enquête sur les priorités (ESP) réalisée en 1992 par le Ministère de l'économie et des finances montrait que 33% de la population est pauvre, alors que les données du DSRP II indiquent que l'incidence de la pauvreté au niveau national est de 57,1% en 2002. Mais la profondeur de la pauvreté et la gravité de la pauvreté ont baissé, car elles sont passées respectivement de 23,6% et 10,6% en 1995 à 18,3% et 7,9% en 2002 au niveau national. Cette période étant incluse dans la période de mise en œuvre du projet, on peut raisonnablement penser que le projet a contribué à ce résultat.

3.2.2 En effet, l'enquête de suivi de l'évolution de la pauvreté dans les zones ciblées par le PLCP, finalisée en avril 2007, indique que la pauvreté a diminué dans la zone d'intervention du projet, ou la perception que les ménages ont de leur propre situation. Dans la région de Dakar, 53,13% des ménages en milieu urbain et 48,60% des ménages en milieu rural considéraient en 2006 qu'ils étaient à un niveau de pauvreté moyenne contre environ 48,7% en 2001 pour l'ensemble de la région. Dans la région de Tambacounda, 38,7% des ménages en milieu urbain et 27,72% des ménages en milieu rural se situaient dans la catégorie des ménages moyens contre environ 12,6% des ménages de la région en 2001. L'enquête note des évolutions similaires pour les régions de Diourbel, Kolda et Thiès.

3.2.3 Le projet a alphabétisé environ 40 000 personnes et a dépassé l'objectif initial fixé à 36 000 personnes. Ces bénéficiaires ont amélioré leur situation personnelle et leurs connaissances en lecture ou en calcul, mais aussi dans des domaines tels que la nutrition, santé ou l'environnement. Les résultats de l'enquête de suivi de l'évolution de la pauvreté dans les zones ciblées par le PLCP révèlent également que les réalisations du projet ont considérablement amélioré les temps d'accès des populations aux services de santé, aux points d'eau et aux structures scolaires. Elles ont également

allégé la pénibilité du travail des femmes et réduit le nombre d'heures consacrées aux tâches domestiques par ces dernières.

3.3 Evaluation du système de suivi

Le dispositif mis en place prévoyait que la gestion du projet soit confiée à un Bureau de gestion du projet (BGP) basé à Dakar, sous la tutelle du Ministère de la famille, de l'action sociale et de la solidarité nationale, avec des Unités régionales (URG) dans les cinq régions du projet. L'action du BGP devait être supervisée par un Comité national de pilotage placé sous la présidence du Ministère chargé du Plan. Mais ce dispositif institutionnel n'a pas été fonctionnel. Mais, sur le plan opérationnel, le suivi des activités a été effectué comme prévu. Les partenaires d'exécution du projet (ONG, SFD, MOD) transmettaient des rapports d'avancement aux URG, qui étaient chargées de les examiner et les transmettre, à leur tour, au BGP. Ainsi, les rapports d'avancement trimestriels du projet ont été régulièrement soumis à la Banque, de même que les rapports annuels d'audit. La Banque, de son côté, a régulièrement supervisé le projet, mais la revue à mi-parcours n'a pas été effectuée, en dépit de la préparation d'un rapport d'étape par le Gouvernement.

3.4 Evaluation des avancées en termes de durabilité du projet

3.4.1 Les réalisations du projet sont nombreuses et importantes, dans beaucoup de domaines tels que l'alphabétisation, la micro finance, les activités génératrices de revenus, la santé, l'éducation et la formation professionnelle, l'hygiène et l'assainissement, ou l'environnement. Ces réalisations ont été obtenues notamment grâce à l'approche retenue pour l'exécution du projet, qui était basée sur la participation effective des communautés et l'implication des structures décentralisées de l'État, qui a permis une appropriation du projet par ces dernières. Dans plusieurs localités de la zone du projet, les Mairies contribuent financièrement au fonctionnement des cases-foyers et concourent à l'animation des ateliers dans ces cases-foyers. Les travaux de construction ont été réalisés avec une participation financière des bénéficiaires et le recours à la main d'œuvre locale. Les ouvrages réalisés sont gérés par des comités de gestion mis en place et constitués par les membres des communautés bénéficiaires. Ces dispositions ont permis une forte appropriation du projet par les bénéficiaires et garantissent sa durabilité.

3.4.2 En matière d'alphabétisation, les 40 000 personnes alphabétisées par le projet ont acquis des connaissances nouvelles qui leur permettront de contribuer à la durabilité du projet, grâce aux effets positifs de leurs connaissances sur la santé, l'environnement ou l'assainissement.

3.5 Evaluation de la performance

3.5.1 Le niveau des réalisations atteint par le projet permet de conclure que la performance de l'agence d'exécution a été satisfaisante. Le taux d'exécution physique est estimé à 99,25% et les taux de décaissement du don FAT et du prêt FAD sont équivalents à 100%. Le taux de décaissement des prêts FND s'élèvent à 99,9%.

3.5.2 La performance des consultants et des entreprises recrutés par le projet a été globalement satisfaisante. La qualité des prestations des consultants et celle des travaux des entreprises ont été jugées acceptables. Les réserves émises par les

missions de la Banque ou les services du MOD sur certains ouvrages ont été toutes levées, et les clauses des contrats ont été respectées.

3.5.3 Au cours de l'exécution du projet, la Banque a respecté la fréquence des missions de supervision. Ces missions ont permis de résoudre les problèmes posés et de faciliter l'exécution du projet. Les avis sur les dossiers d'acquisition ou de décaissement transmis par le projet ont été émis dans des délais généralement raisonnables. La performance de la Banque est jugée satisfaisante.

3.6 Evaluation de la gestion des risques

3.6.1 Les risques suivants avaient été identifiés au moment de l'évaluation du projet : (i) le recours à de nombreux intermédiaires spécialisés, qui n'ont pas nécessairement l'habitude de travailler en partenariat, pour réaliser le programme d'activités du projet ; et (ii) les difficultés de coordination liées à la présence de nombreux intervenants sur le terrain pour la mise en œuvre du projet. Les mesures d'atténuation prévues par le projet se sont révélées efficaces car aucun des risques identifiés n'a compromis l'exécution du projet. Ces mesures prévoyaient : (i) l'organisation de nombreuses activités de concertation comme les séminaires et ateliers pour favoriser le dialogue et la compréhension mutuelle ; (ii) la définition claire des responsabilités de chaque partenaire d'exécution ; et (iii) l'utilisation des facilitateurs bases au sein des communautés, qui devaient servir de point focal entre elles et les intervenants.

3.6.2 En ce qui concerne le microcrédit, le rapport d'évaluation prévoyait un risque lié aux difficultés de remboursement des crédits. Ce risque devait être atténué par le recours à des ONG et à des SFD, bien implantés dans la zone du projet et par le renforcement des capacités des partenaires d'exécution et des bénéficiaires. En dépit de la mise en œuvre effective de ces mesures d'atténuation, le risque a été réel. Sur un montant total de 2,6 milliards FCFA alloué par le projet aux SFD, seulement 1,99 milliards FCFA ont été reversés dans le compte du projet.

3.6.3 Aucun risque non identifié au moment de l'évaluation du projet et susceptible de compromettre la bonne exécution du projet n'est apparu au cours de la période d'exécution.

3.7 Analyse de la mise en œuvre des questions transversales

3.7.1 Les questions transversales sont prises en compte dans le rapport d'évaluation sous les aspects Environnement et Genre. En ce qui concerne l'environnement, environ 325 000 personnes, contre un objectif initial de 36 000 personnes, ont été sensibilisées sur divers thèmes dont ceux liés à l'environnement. Cette activité a été réalisée en deux phases et a permis d'améliorer chez les bénéficiaires la compréhension des questions liées à l'environnement, ainsi qu'à l'hygiène et à l'assainissement. Le projet a veillé à ce que les entreprises attributaires des marchés de construction des infrastructures préservent l'environnement et des dispositions ont été inscrites dans ce sens dans les cahiers de charges préparés par le MOD. Par ailleurs, dans le domaine du microcrédit, les effets potentiels sur l'environnement des activités génératrices de revenus à financer, étaient pris en compte lors de l'analyse des dossiers.

3.7.2 En ce qui concerne le genre, les femmes ont très largement profité des réalisations du projet. Elles représentent 84% des personnes alphabétisées par le

projet et 57% des personnes sensibilisées par le projet. En outre, 66% des activités financées dans le domaine du microcrédit appartiennent aux femmes. Le projet a également contribué à alléger la pénibilité du travail des femmes et à réduire les temps et distances pour l'approvisionnement en eau potable ou l'accès aux services sanitaires de base.

3.8 Satisfaction des autres conditions

Les autres conditions, contenus dans le rapport d'évaluation et les accords de don FAT et de prêt FAD étaient les suivantes : (i) au plus tard dans les six mois suivant la mise en vigueur du prêt, adopter le manuel des procédures opérationnelles concernant le fonctionnement du projet et le volet crédit ; (ii) affecter au projet, au plus tard six mois après la mise en vigueur de l'Accord de prêt, les terrains pour la construction des cases foyers ; (iii) verser chaque année au plus tard le 31 mars, sa contribution au financement des activités programmées pour l'année civile en cours ; (iv) soumettre au FAD pour avis, au plus tard six mois après la mise en vigueur du prêt, un programme détaillé de formation pour l'ensemble du projet ; et (v) mettre à temps à la disposition des SFD retenus pour participer à l'exécution du volet crédit les fonds relatifs à ce volet et communiquer au Fonds les conventions de gestions dont les projets lui auront été préalablement soumis pour examen et avis. Toutes ces conditions ont été satisfaites par le Gouvernement pendant la période d'exécution du projet. Mais les délais n'ont pas souvent été respectés.

IV. ANALYSE DE L'ETAT DES ACQUISITIONS ET DECAISSEMENTS

4.1 Etats des acquisitions depuis la dernière supervision

La dernière mission de supervision, pour ce projet achevé, a été effectuée en avril 2006. Au moment de cette mission, les acquisitions en cours ou restantes concernaient : (i) le recrutement d'un consultant pour l'élaboration du rapport d'achèvement du projet ; (ii) le recrutement d'un cabinet pour les derniers audits ; (iii) le recrutement d'un consultant pour la réalisation des enquêtes de suivi de la pauvreté dans les régions d'intervention du projet ; et (iv) le recrutement d'un consultant pour l'évaluation finale des activités du Projet. Toutes acquisitions ont été finalisées, et les procédures de la Banque ont été utilisées.

4.2 État des décaissements

Don FAT : 1 750 000 UC

Nombre d'années depuis approbation	Montant décaissé (UC)	Cumul des décaissements (UC)	% cumulé des décaissements	% estimé de réalisation physique
3	361 906,04	361 906,04	21	
4	465 745,80	827 651,84	47	
5	329 371,23	1 157 023,07	66	
7	592 798,07	1 749 821,14	100	

Prêt FAD : 10 000 000 UC

Nombre d'années depuis approbation	Montant décaissé (UC)	Cumul des décaissements (UC)	% cumulé des décaissements	% estimé de réalisation physique
2	969 272,84	969 272,84	10	
3	274 962,04	1 244 234,88	12	
4	1 627 242,99	2 871 477,87	29	
5	3 894 578,16	6 766 056,03	68	
6	2 678 601,98	9 444 658,01	94	
7	553 238,03	9 997 896,04	100	

Prêts FND : 7 500 000 UC

Nombre d'années depuis approbation	Montant décaissé (UC)	Cumul des décaissements (UC)	% cumulé des décaissements	% estimé de réalisation physique
		7 491 998	99,9%	

Contribution du Gouvernement : 1 481 315 160 FCFA

Nombre d'années depuis approbation	Montant décaissé (XOF)	Cumul des décaissements (XOF)	% cumulé des décaissements
2	461 448 497	461 448 497	31%
3	429 000 000	890 448 497	60%
4	397 000 000	1 287 448 497	87%
5	300 000 000	1 587 448 497	107%
6	460 591 078	2 048 039 575	138%
7	163 000 000	2 211 039 575	149%

4.3 Gestion financière du projet

4.3.1 Le projet disposait d'un manuel des procédures et avait acquis un logiciel de gestion comptable et financière. Le mode de gestion du projet correspondait aux dispositions décrites dans le rapport d'évaluation. La gestion du projet était jugée satisfaisante pendant la période d'exécution. Les rapports d'audit ont été régulièrement soumis à la Banque, et aucun de ces rapports n'a révélé des malversations dans l'utilisation des ressources du projet. Les demandes de décaissement transmises à la Banque étaient élaborées selon les formats requis par la Banque.

4.3.2 Les comptes suivants ont été ouverts et utilisés par le projet pendant l'exécution des activités : Compte spécial ECOBANK ; Sous-compte spécial ECOBANK ; Compte spécial CITIBANK ; Compte CNCAS - Recouvrement de crédits ; Compte CNCAS – Fonds de crédit.

4.4 Examen de l'état financier dans les rapports d'activités du projet

Les rapports d'avancement trimestriels étaient préparés selon le format requis et transmis régulièrement à la Banque. Ils faisaient une présentation de l'exécution financière du projet, et les opérations effectuées étaient présentées par source de financement et par catégorie de dépenses. Mais la présentation des dépenses par composante et par année n'étaient pas effectuée. Cette situation a limité l'exploitation des rapports et n'a pas favorisé le suivi de l'exécution financière du projet par composante et par année.

V. QUESTIONS NECESSITANT UNE ATTENTION PARTICULIERE

Après l'analyse de l'exécution du projet, les principales questions soulevées au cours de la mission sont résumées ci-dessous :

QUESTIONS SOULEVEES ET ACTIONS RECOMMANDEES	SOULEVEES PAR	QUAND/ DELAI	SI RELEVE DEPUIS DERNIERE SUPERVISION, RAISON DE LA RECONDUITE DE LA QUESTION
Les recettes générées par les complexes sociocommunautaires sont insuffisantes pour assurer le fonctionnement et la maintenance de ces complexes. Le Gouvernement et les collectivités locales devront encore accompagner ces structures jusqu'à ce qu'elles atteignent leur autonomie financière.	Mission		
Certains ouvrages d'hydraulique villageoise sont achevés, mais ne sont pas encore mis en service. Le Gouvernement devra accélérer la livraison de ces ouvrages et organiser la formation des gérants.	Mission	Fin novembre 2007	
La totalité des fonds recouverts par les SFD n'a pas été reversée dans le compte du projet. Le Gouvernement devra assurer le suivi pour le reversement effectif des montants recouverts, et la reconstitution du fonds de crédit du PLCP.	Mission	31 décembre 2007	
Sur 22 CAPEC, seules 2 ont été agréées à ce jour. Le Gouvernement doit tout mettre en œuvre pour accélérer le processus d'agrément des autres CAPEC, afin d'assurer la pérennisation du dispositif mis en place par le PLCP.	Mission	31 mars 2008	

VI. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

4.1 Le projet est achevé et la quasi-totalité des activités prévues ont été réalisées. Les principaux objectifs du projet ont été atteints, et l'appropriation du projet par les bénéficiaires et les structures décentralisées de l'État est forte. La durabilité des réalisations semble donc garantie.

4.2 La mission formule les recommandations suivantes afin de permettre la clôture définitive du projet, et préserver ses acquis :

Au Gouvernement :

- a) Assurer le suivi pour le reversement effectif des montants recouverts par les SFD ;
- b) Accélérer la livraison des derniers ouvrages d'hydraulique et former le personnel à leur utilisation ;
- c) Accélérer le processus d'agrément des CAPEC créés par le projet ;
- d) Transmettre au FND le rapport d'évaluation des propositions pour le recrutement du cabinet chargé de la réalisation de l'audit du compte spécial FND, au plus le 31 octobre 2007 ;
- e) Transmettre au FND le dernier rapport trimestriel d'exécution financière du projet, au plus tard le 31 octobre 2007.

Au FAD :

- a) Transmettre au Gouvernement le rapport d'achèvement du projet, dès sa finalisation.

Au FND :

- a) Transmettre aussi rapidement que possible au Gouvernement l'avis du FND sur le rapport d'évaluation concernant le recrutement du cabinet d'audit.

Fait à Dakar le 25 octobre 2007

Pour la partie Sénégalaise

M. Massar WAGUE
Directeur de la Coopération
Economique et Financière au
Ministère de l'Economie et des
Finances

**Pour le Groupe de la Banque africaine
de développement**

M. Ali EYEGHE
Socio-économiste Supérieur au
Département du Développement
Humain

VII COMMENTAIRES DE LA DIRECTION

COMMENTAIRES DU CHEF DE DIVISION (OSHD.1)	COMMENTAIRES DU DIRECTEUR (OSHD)